

LETTRE D'INFORMATION

**INFOS ÉCOLES**

**ÉDITO**



**Nicolas Daragon**  
Maire de Valence



**Cécile Paulet**  
Adjointe à l'éducation  
et à la jeunesse

Alors que notre précédente lettre était, fort logiquement, entièrement consacrée à la covid-19 et aux précautions prises dans nos écoles pour protéger enfants et personnels, nous pouvons, enfin, aborder d'autres sujets.

La mobilisation générale qui nous a tous absorbés depuis plus d'un an n'a pas empêché les différents services de la Ville de travailler sur de nouveaux projets qui, progressivement, vont se réaliser. Nous en retiendrons deux, qui ont en commun le bien-être des enfants.

D'une part, notre souhait de « verdier » les cours d'écoles, souvent très minérales. Parce que cela fait du bien d'être entouré d'arbres et de plantes et aussi parce que ces végétaux contribuent à apporter de la fraîcheur.

Cet été, un premier programme d'aménagement débute à l'école Archimbaud. D'autres suivront. D'autre part, notre volonté de mieux adapter la ville aux enfants en piétonnisant les abords des écoles, là où cela est possible, à l'heure de l'entrée et de la sortie. Notre objectif est double : sécuriser et favoriser les modes de déplacements actifs.

Là encore, il s'agit d'avancer sereinement, en concertation, en commençant par expérimenter avant de généraliser la démarche.

Nous vous souhaitons un bon été, avec l'espoir de connaître, en septembre, une rentrée « normale ».

**▶ UNE OASIS DANS LA COUR**

La démarche de végétalisation de la Ville s'étend aux cours d'écoles. Objectif prioritaire : lutter contre les îlots de chaleur avec des plantations mais aussi grâce à des sols plus clairs, qui n'emmagasinent pas la chaleur, conçus avec des matériaux perméables pour permettre à l'eau de pluie de rejoindre les nappes phréatiques. Cet été, une première cour, celle de l'école élémentaire Archimbaud, très minérale, va être aménagée en « cour oasis » (voir schéma). Seule portion en bitume (10 % de la cour) : la voie d'accès pour les pompiers, qui sera peinte pour être aussi un terrain de jeux et limiter la chaleur produite par la couleur noire.

Les travaux commencent cet été. Ils se poursuivront avec la plantation d'arbustes et de vivaces pendant les vacances d'automne et d'arbres les mercredis de l'hiver, pour ne pas perturber les élèves pendant les jours de classe.

Coût de cette réalisation : 270 000 €.

Une dizaine de cours seront aménagées ainsi d'ici 2026, avec des orientations prioritaires :

- > 30 % d'espaces végétalisés au minimum et plus de 10 % de recouvrement arboré ;
- > au moins 60 % de perméabilité des sols.

Parallèlement, la Ville va planter progressivement (6 cet hiver) des mini-vergers pédagogiques dans les cours des écoles publiques.



Plusieurs « univers » voisineront au sein de la future cour oasis de l'école élémentaire Archimbaud :

- > un écran vert avec potager et verger pédagogiques, tables et gradins en bois permettant de faire cours à l'extérieur, pavés enherbés au sol ;
- > une clairière de jeux : jeux d'équilibre et modules ludiques sur des revêtements perméables variés (copeaux, graviers, sable, herbe... ) ;
- > un espace pour des jeux actifs et sportifs.

**▶ UN ARBRE DE LA LAÏCITÉ DANS CHAQUE ÉCOLE**

Chaque cour d'école élémentaire valentinoise - à l'exception de l'école Archimbaud, bientôt en travaux - a son arbre de la laïcité. Une initiative prise par la Ville, en accord avec l'Éducation nationale, en hommage à Samuel Paty, professeur assassiné après un cours sur la liberté

d'expression. Dans la plupart des cours, c'est un chêne du Mexique qui a été planté. Lorsque la place manquait, une plaque a été posée sur un arbre existant, dans le cadre d'une cérémonie à laquelle les élèves participaient.

## ENCOURAGER L'ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE



Depuis 2015, la Ville propose un chèque sport aux élèves (du CP au CM2), des écoles publiques ou privées (sous contrat) valentinoises. Versé sous la forme d'un coupon sport de l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances), il aide les familles des écoliers à payer leur adhésion à un club sportif valentinois partenaire de l'opération. À la rentrée 2020, le dispositif s'est enrichi avec le chèque culture également destiné aux élèves des écoles élémentaires. Il a pour objectif de favoriser l'accès à des activités culturelles (dessin, théâtre...) au sein d'une structure valentinoise, pour une pratique annuelle ou un stage d'au moins deux jours. Le montant de ces chèques varie (20, 30 ou 40€), selon le montant de l'inscription.

Pour en bénéficier, il faut réunir plusieurs critères : domiciliation d'au moins des deux parents à Valence, quotient familial Caf inférieur à 1037...

Le chèque culture n'est pas cumulable avec le chèque sport pour un même enfant dans la même structure (hormis dans les équipements de quartier).

Pour tout savoir : [valence.fr/\(re\)decouvrir/la-ville/ville-dynamique](http://valence.fr/(re)decouvrir/la-ville/ville-dynamique) + 04 75 79 23 50

## PRATIQUE

Désormais, les familles peuvent payer leurs factures périscolaires (dans la limite de 300 €) en espèces ou CB, auprès d'un buraliste agréé (liste consultable sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)) auquel elles doivent présenter leur facture contenant un QRcode.

Une option supplémentaire en complément du TIP et du portail familles ([valence.fr/valence-pratique/education/portail-familie](http://valence.fr/valence-pratique/education/portail-familie)).

## SÉCURITÉ

### ▶ À L'ÉCOLE SANS VOITURE



Une rue scolaire est une rue qui dessert l'entrée d'une école et qui, deux fois par jour, à l'heure d'entrée et de sortie des classes, est fermée temporairement à la circulation des véhicules motorisés à l'aide de barrières pivotantes. Pendant ces deux plages horaires, les riverains peuvent toutefois accéder à la rue et la quitter en voiture, à faible vitesse.

Objectifs : sécuriser les abords de l'école en diminuant la circulation automobile, réduire la pollution sonore et atmosphérique, encourager les déplacements à pied, à vélo ou à trottinette.

La Ville souhaite développer ce concept là où la mise en place d'une piétonnisation temporaire est possible. Ce qui n'est pas le cas si la rue est empruntée par des bus ou par un trafic de transit par exemple.

Le projet a été présenté le 15 juin dernier au conseil d'école de l'école Renan. Il se concrétisera dès la rentrée de septembre. Les familles, tout comme les riverains, seront informés de cette nouvelle organisation. Un premier bilan sera effectué à l'occasion des vacances d'automne.

Si le test est concluant, la démarche pourra être étendue à d'autres écoles.

Infos : [valence.fr](http://valence.fr)

### ▶ VACANCES D'ÉTÉ : PENSEZ AUX MPT

En juillet, les MPT municipales (centre-ville, Le Plan, Fontbarlettes, Polygone) ont programmé des animations ouvertes à tous les jeunes valentinois. Avec des temps forts à vivre en famille en journée (spectacles, repas partagés, ateliers yoga parents-enfants, caravane escape game de la ludothèque... à la MPT centre-ville) ou en soirée (cinéma plein air, contes, jeux à la MPT du Plan par exemple).

Aux animations encadrées par les MPT s'ajoutent,

dans les quartiers « Politique de la ville », des rendez-vous gratuits et ouverts à tous : une équipe composée de 5 intervenants se déplacera de quartier en quartier pour proposer des activités sportives, ludiques, musicales... de 17 h à 21 h.

(Sous réserve, l'évolution de la situation sanitaire pouvant imposer des restrictions).

Infos : [valence.fr/vivre-a-valence/jeunesse-et-education/equipements-de-quartier](http://valence.fr/vivre-a-valence/jeunesse-et-education/equipements-de-quartier)

### ▶ À CHAQUE DÉCHET SA POUBELLE

Les ambassadeurs du développement durable de la Ville, 4 jeunes en service civique à Unis-Cité, ont proposé aux élèves de 22 écoles, sur le temps périscolaire, de participer à un éco-challenge autour des déchets.

Aux enfants répartis en deux équipes, ils ont lancé un défi : participer à une course relais avec pour objectif de jeter le plus rapidement possible le plus grand nombre de déchets dans la bonne poubelle. Un jeu destiné à les sensibiliser à l'intérêt de trier des déchets qui peuvent être recyclés. Chaque participant s'est vu décerner un diplôme éco-responsable

et pourra faire profiter son entourage de cet apprentissage ludique.

